

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7343**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Droit, Economie, Gestion Mention : Droit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, UNIVERSITE DE MONTPELLIER I	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la licence mention Droit : - Prépare et classe les dossiers d'affaires juridiques

- Collecte les informations nécessaires à la constitution des dossiers
- Rassemble les pièces constitutives des dossiers juridiques
- Prépare la rédaction d'actes juridiques complexes
- Rédige les actes juridiques courants
- Accomplit les formalités relatives aux procédures
- Suit l'exécution des contrats
- Suit les relations avec la clientèle et les interlocuteurs de son employeur
- Analyse des pratiques et évalue leur conformité à la réglementation
- Assure une veille des textes, procédures et pratiques juridiques

Pour ce faire, le titulaire de la licence en droit est capable de : - Comprendre les textes juridiques

- Savoir analyser un texte ou une situation sur le plan juridique
- Utiliser les termes juridiques à bon escient
- Détecter les problèmes juridiques propres à chaque situation
- Organiser avec méthode le classement des dossiers
- Utiliser les bases de données juridiques
- Mettre à jour ses connaissances

Il maîtrise :

- L'outil bureautique
- Les techniques de recherche d'information
- Les techniques d'expression orale et écrite
- Les techniques de communication
- L'anglais juridique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire d'une Licence en Droit exerce dans un cabinet de conseil juridique, d'avocat ou d'expertise comptable, dans le secteur banque-assurance, dans une étude notariale, au sein du service juridique d'une entreprise, d'une administration ou d'une collectivité.

Il peut être : - collaborateur juridique

- assistant juridique
- rédacteur juridique
- clerc de notaire
- attaché d'administration, greffier

Certains de ces métiers sont accessibles par concours.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1605 : Assistantat technique et administratif

M1607 : Secrétariat

C1109 : Rédaction et gestion en assurances

K1902 : Collaboration juridique

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Licence 1 semestre 1 UE avec TD obligatoires :

- UE Introduction au droit (6C)
- UE Droit constitutionnel général (6C)

- UE Introduction historique au droit (6C)
- UE sans TD :
- UE Relations internationales (4C)
- UE Organisations européennes (3C)
- UE Méthodologie du travail universitaire dans les études juridiques (2C)
- UE Informatique- Internet C2i (1C)
- UE Langue (2C)

Licence 1 semestre 2

- UE obligatoires (avec TD optionnels) :
- UE Droit civil : La famille (3C)
- UE Droit civil : Les biens (3C)
- L'étudiant choisit un TD (2C) dans l'une des deux UE
- UE Institutions de l'Union européenne (3C)
- UE Droit constitutionnel de la Vème République (3C)
- L'étudiant choisit un TD (2C) dans l'une des deux UE
- UE optionnelles (2 UE à choisir) :
- UE Economie politique (3C)
- UE Introduction à la Science politique (3C)
- UE Histoire des institutions (3C)
- UE Sciences de l'Information, Communication (3C)
- L'étudiant choisit 1 TD (2C) dans l'une des deux UE qu'il a choisies
- UE optionnelles (2 UE à choisir) :
- UE Histoire des faits économiques et sociaux (3C)
- UE Méthodologie des sciences sociales (3C)
- UE Institutions administratives (3C)

Licence 2 semestre 3

- UE obligatoires avec TD obligatoires :
- UE Droit des obligations (6C)
- UE Droit administratif (6C)
- UE obligatoires (avec TD optionnel) :
- UE Droit pénal général (3C)
- UE Finances publiques (3C)
- L'étudiant choisit un TD (2C) dans l'une des deux UE
- UE sans TD :
- UE Droit judiciaire privé (3C)
- UE Histoire des obligations (3C)
- UE Langues (4C)
- UE Recherches documentaires (2C)

Licence 2 semestre 4

- UE obligatoires avec TD obligatoires :
- UE Droit des obligations (6C)
- UE Droit administratif (6C)
- UE obligatoires (avec TD optionnel) :
- UE Droit pénal général (3C)
- UE Finances publiques (3C)
- L'étudiant choisit un TD (2C) dans l'une des deux UE
- UE optionnelles (3 UE à choisir) :
- UE Histoire des idées politiques (4C)
- UE Histoire du droit pénal (4C)
- UE Introduction à la philosophie du droit (4C)
- UE Grands problèmes constitutionnels contemporains (4C)
- UE Histoire des institutions publiques (4C)
- UE Pensée politique contemporaine (4C)
- UE Politique comparée (4C)
- UE Doctrines constitutionnelles modernes (4C)
- UE Systèmes juridiques comparés (4C)

Licence 3 semestre 5

- UE obligatoires avec 3 TD optionnels à choisir :

- UE Droit civil : Contrats spéciaux (3C)
- UE Droit du travail 1 (3C)
- UE Droit des sociétés (3C)
- UE Droit institutionnel de l'Union européenne (3C)
- UE Théorie générale des libertés fondamentales (3C)
- UE Droit administratif des biens (3C)

L'étudiant choisit 3 TD (2C)

UE optionnelles de spécialisation (1 UE à choisir) :

- UE Droit commercial (3C)
- UE Droit international public général (3C)

UE optionnelles d'histoire (1 UE à choisir) :

- UE Histoire du droit privé (3C)
- UE Histoire du droit public (3C)

Licence 3 semestre 6

PARCOURS DROIT PRIVE

UE obligatoires avec TD obligatoires :

- UE Droit civil : Contrats spéciaux (6C)
- UE Droit des sociétés (6C)
- UE Droit du travail 2 (6C)

UE obligatoires sans TD :

- UE Comptabilité (3C)
- UE Droit de la concurrence (3C)
- UE Droit de la consommation (3C)
- UE Langues (3C)
- UE Projet personnel et professionnel (3C)

PARCOURS DROIT PUBLIC

UE avec TD obligatoires :

- UE Droit de la fonction publique (6C)
- UE Finances locales (6C)
- UE Régime juridique des libertés fondamentales (6C)

UE sans TD :

- UE Droit administratif comparé (3C)
- UE Finances communautaires (3C)
- UE Histoire du droit administratif (3C)
- UE Langues (3C)
- UE Projet personnel et professionnel (3C)

PARCOURS DROIT EUROPEEN ET INTERNATIONAL

UE avec TD obligatoires :

- UE Droit communautaire matériel 1 (6C)
- UE Grands problèmes européens (6C)
- UE Droit international public approfondi (6C)

UE sans TD :

- UE Histoire de l'idée européenne (3C)
- UE Droit communautaire matériel 2 (3C)
- UE Droit international des droits de l'homme (3C)
- UE Langues (3C)
- UE Projet personnel et professionnel (3C)

PARCOURS MOBILITE INTERNATIONALE

Conclusion d'un contrat pédagogique avec une université partenaire.

Modalités de contrôle des connaissances :

Epreuves écrites ou orales. Une soutenance de mémoire est organisée dans le cadre de l'UE Projet personnel et professionnel (semestre 6).

Validité des composantes acquises : illimitée

Validité des composantes acquises : non prévue

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants chercheurs et professionnels (Décret 2002-590 du 24 avril 2002).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Pour la licence : - Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002.

Pour la licence en droit :

- Arrêté 2007 09 04 du 18 juillet 2007.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Autres sources d'information : www.droit.univ-montp1.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :